

**Message de SM le Roi Mohammed VI aux participants à la Conférence parlementaire sur «Le dialogue interconfessionnel : collaborer pour notre avenir commun»
Marrakech - 13 juin 2023**

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé, mardi 13 juin, un message aux participants à la Conférence parlementaire sur «Le dialogue interconfessionnel : collaborer pour notre avenir commun», tenue du 13 au 15 juin à Marrakech. Voici le texte intégral du Message Royal, dont lecture a été donnée par le président de la Chambre des Représentants, Rachid Talbi El Alami :

«Louange à Dieu, Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons. Excellence, le Président de l'Union interparlementaire, Excellences, les Présidents des Institutions législatives, Messieurs les représentants des institutions et des instances religieuses, Mesdames, Messieurs,

Il Nous plait en premier lieu de vous exprimer Notre joie et Notre considération pour avoir porté votre choix sur le Royaume du Maroc afin d'y tenir cette importante conférence. Unique en son genre, tant par la nature de la thématique retenue que par la qualité des participants, elle rassemble pour la première fois des parlementaires venus en leur qualité de législateurs et de représentants de leurs peuples respectifs et un grand nombre de chefs religieux, d'experts, de chercheurs de renom du monde entier. Cette assemblée est l'occasion de débattre et d'échanger autour d'un sujet d'actualité qui revêt une importance particulière et dont tout le monde saisit la portée et les ramifications au regard de la conjoncture régionale et internationale connue de tous.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les participants et Nous saluons l'initiative du Parlement marocain et de l'Union interparlementaire de tenir cette conférence. Nous nous félicitons également du choix pertinent du dialogue interconfessionnel comme axe majeur des débats, des réflexions et des interventions attendus. Nous espérons que les conclusions et les recommandations issues de cette conférence contribueront à renouveler les approches et les méthodologies adoptées pour répondre à l'exigence d'un dialogue interconfessionnel. Nous souhaitons qu'elles permettent également de définir la nature des rapports qui, sous le signe de l'entente, de la paix et de l'estime mutuelle, doivent prévaloir entre les différentes confessions.

A la faveur de conférences régulièrement dédiées à des questions dialectiques corrélées à la thématique de votre conférence, l'Union interparlementaire a développé suffisamment de savoir-faire et d'expertise dont vous vous prévaudrez à juste titre pour amorcer des débats riches et féconds. Elle est aussi bien outillée pour apporter une plus-value à votre conférence en proposant des approches nouvelles permettant de mieux cadrer les rapports entre les différentes confessions par le recours au dialogue sérieux, constructif et responsable.

Mesdames, Messieurs,

Aux prises avec des défis majeurs, l'humanité est secouée par des crises fortement imbriquées, de nature sécuritaire, économique, politique, sanitaire et écologique. Elle est aussi travaillée par une volonté indiscutable de tout mettre en œuvre pour gérer, contenir et régler ces crises. Votre conférence se veut l'expression indéniable de cette volonté sincère. A cet effet, elle offre l'opportunité d'engager une réflexion collective permettant d'aboutir, en interne comme à l'international, à l'élaboration d'un plan d'action à l'intention des parlementaires et des acteurs religieux. Elle a conscience de la gravité de la conjoncture actuelle : notre monde est en effet confronté aux idéologies de l'extrémisme, de l'égoïsme, de la haine, du repli sur soi, ainsi qu'aux entreprises terroristes qui convertissent des contextes particuliers en terrains propices à la propagation de projets subversifs, au nom de la religion alors même que la religion s'en défend formellement.

Ici et là, l'opinion publique est abusée lorsque la question est maquillée en conflits entre confessions ou entre civilisations. Mais le fait est que, comme Nous l'avons confirmé il y a plus de vingt ans à l'ouverture de la cent-septième conférence de l'Union interparlementaire, le choc présumé oppose des obscurantismes et non des civilisations.

Mesdames, Messieurs,

Il est vraiment regrettable que l'on soit toujours informé de la survenue d'actes de violence, de persécutions ou de meurtres perpétrés pour des motifs religieux ou sectaires ou au nom de l'appartenance à une civilisation. Il est tout aussi déplorable que le sentiment antireligieux soit le sujet de prédilection de certains, leur cheval de bataille lors de surenchères électorales.

Nous regrettons aussi que les espaces ouverts au débat public, y compris nombre de médias audiovisuels et de tribunes publiques, s'accommodent volontiers de la stigmatisation d'autrui pour des motifs de religion, de couleur ou d'origine. Une telle tolérance risque d'altérer la conscience et l'imaginaire collectifs et d'enflammer dangereusement les opinions publiques. Le monde garde en mémoire le souvenir de génocides et de guerres dévastatrices dont les premières étincelles sont à chercher dans des discours et des idéologies nourris de fanatisme religieux, sectaire ou racial. A rebours des traités internationaux des droits de l'Homme, unanimement reconnus au sein de la communauté mondiale, des thèses et des idéologies font florès autour de l'idée d'« inégalité naturelle » qui classe les individus en fonction de leur religion, de leur race, de leur origine, et dont les théoriciens attestent le caractère légitime. Face à ces indices très inquiétants quant à l'avenir des relations entre les différentes confessions et les diverses civilisations, il devient nécessaire que les forces vives, acquises à l'égalité des religions, des civilisations et, au-delà, de tous les êtres humains, se mobilisent pour renverser la tendance actuelle et faire adopter des politiques susceptibles d'endiguer cette régression dangereuse de la conscience humaine.

Les institutions représentées par les participants à cette conférence se trouvent indéniablement au cœur de ce noble combat qui vise à faire prévaloir l'entente, la tolérance et la coexistence. Aussi, une action institutionnelle et un travail de sensibilisation et d'éducation sont-ils nécessaires. Il n'y a de place au fanatisme ni

dans les religions ni dans les livres sacrés. En fait, à l'origine de tout acte fanatique, il n'y a que des intérêts occultes. De plus, toutes les religions puisent dans la même matrice, comme le laisse magistralement entendre la Parole de Dieu : «Dites: «Nous croyons en Dieu et en ce qu'on nous a révélé, et en ce qu'on a fait descendre vers Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob et les Tribus, et en ce qui a été donné à Moïse et à Jésus, et en ce qui a été donné aux prophètes, venant de leur Seigneur: nous ne faisons aucune distinction entre eux. Et à Lui nous sommes Soumis» (Sourate Al-Baqara, verset 136).

Mesdames, Messieurs,

Le tableau morose d'un monde prenant acte de ce conflit des croyances ne doit pas occulter une réalité plus radieuse : les initiatives audacieuses qui cherchent à favoriser la communication et l'interaction entre les composantes de la communauté internationale et les adeptes des différentes confessions, contribuant à cultiver ainsi, auprès des unes et des autres, un esprit de tolérance, un climat d'entente : l'idéal du vivre-ensemble. Il y a donc néanmoins de quoi se réjouir en voyant comment, à l'Est comme à l'Ouest, au Nord comme au Sud, des hommes et des femmes de bonne foi, des décideurs politiques avisés, des libres penseurs et des intellectuels éclairés, engagés dans un combat contre la Haine, tendent les passerelles du dialogue et de l'entente entre les différentes religions, civilisations et cultures.

Nous nous réjouissons tout particulièrement que vous tous qui participez à cette conférence fassiez partie de ces élites politiques, de ces magistrères religieux, de ces milieux académiques et intellectuels acquis à l'idée que la mission de peupler la Terre, voulue par Dieu le Très-Haut, doit s'accomplir conformément à une volonté d'interaction, de connaissance mutuelle et de vivre-ensemble, indépendamment des différences confessionnelles et doctrinales. Cette responsabilité incombe à l'ensemble du genre humain.

Si ces élites décident d'agir à l'unisson autour d'objectifs nobles, Nous sommes persuadé que le dialogue interconfessionnel, mû par la volonté de favoriser une interaction constructive, une entente unanime et une coopération fructueuse entre les différentes croyances, sera un levier essentiel qui contribuera à préserver l'humanité des tourments de la souffrance et de la division.

Nous ne pourrons atteindre cet objectif que si nous joignons l'acte à la parole ; tel est l'un des enjeux majeurs de votre conférence. Il nous appartient également de jeter un jour nouveau sur le concept de dialogue interconfessionnel ; il nous incombe enfin de fortifier la prise de conscience collective sur l'importance du dialogue et de la coexistence, sur les périls qu'entraîne la persistance d'une logique d'introversión et de fanatisme.

Par ailleurs, Nous attendons de la Conférence de Marrakech qu'elle apporte une réponse rationnelle, avisée et convaincante aux courants qui cultivent le fanatisme, la haine et le dénigrement des religions et qui traitent les êtres humains en fonction de leur religion, de leur doctrine, de leur race ou de leur couleur de peau.

Afin de réaliser cette ambition, Nous sommes persuadé que la diversité de vos statuts respectifs et la variété de vos backgrounds politiques, intellectuels et confessionnels seront d'une aide précieuse. En effet, les parlementaires parmi vous

ont compétence pour voter les lois destinées à faciliter le dialogue, à rejeter, voire à pénaliser les discours qui font l'éloge du fanatisme et du repli sur soi. Pour leur part, les responsables ici présents des institutions et des chefferies religieuses peuvent se prévaloir de leur mission d'orientation et de sensibilisation et user de leur autorité spirituelle pour alerter sur les dérives susceptibles de saper les fondements d'une coexistence et d'un dialogue constructifs entre les religions.

Nous devons aussi comprendre que la peur d'une religion ou plutôt la phobie suscitée intentionnellement autour d'elle finit par se muer en une forme de haine à l'égard de tous les aspects de cette religion ou de la civilisation qui lui est associée. Viennent ensuite l'incitation à prendre position contre la croyance visée, les actes de discrimination à son encontre et les violences qui la prennent pour cible. A cet égard, il est profondément regrettable de constater que de nombreux médias parmi les plus suivis ne cherchent à travers leur ligne éditoriale qu'à alimenter la spirale du fanatisme et de la confrontation.

Mesdames, Messieurs,

Nous espérons que votre conférence débouchera sur des plans d'action dont les trois composantes que vous représentez contribueront de manière décisive à assurer la mise en œuvre, au niveau de chaque pays et à l'international. A ce propos, Nous soulignons la nécessité de créer un mécanisme mixte, dont les travaux seront coordonnés par l'Union Interparlementaire. Ce mécanisme aura pour mission de faire du dialogue interconfessionnel entre les différentes composantes de la communauté internationale un noble objectif commun, qu'il conviendra de promouvoir au sein des instances internationales. Cet objectif servira également de critère de gouvernance démocratique dans la pratique parlementaire, et d'indicateur du respect du pluralisme et de la diversité culturelle.

A priori, la religion, en constituant un rempart contre l'extrémisme, doit fonder le vivre-ensemble et ne pas être instrumentalisée par des idéologies extrémistes. Pour autant, l'enracinement de cet idéal combiné au respect des autres confessions, nécessite un effort pédagogique que devraient déployer écoles, universités, mass-médias, institutions religieuses et espaces du débat public responsable. Ainsi, Nous formons le vœu de voir le document final comporter des propositions pratiques en vue d'atteindre cet objectif.

Nul doute, Mesdames et Messieurs, que vous êtes bien placés pour prendre la mesure des effets dévastateurs du non-respect des religions et de leur dénigrement, ainsi que de l'ampleur des drames qu'ils peuvent induire à l'intérieur et à l'extérieur des frontières nationales. Vous êtes également parfaitement au fait de leur coût humain et matériel pour la stabilité internationale, condition essentielle pour asseoir les bases institutionnelles et démocratiques de chaque pays et pour favoriser son développement et sa prospérité.

Mesdames, Messieurs,

Fidèle à son histoire séculaire faite de diversité et de pluralisme religieux et culturel, le Royaume du Maroc veille constamment à demeurer un modèle d'Etat où cohabitent, dans un climat de fraternité et de sécurité, les adeptes des religions monothéistes. En effet, sur cette terre de brassage, ont toujours coexisté

musulmans, juifs et chrétiens depuis des siècles, le Maroc ayant généreusement accueilli et protégé des milliers de musulmans et de juifs de la péninsule ibérique venus s'y réfugier pour échapper aux persécutions religieuses des XVème et XVIème siècles.

Les annales de l'Histoire contemporaine relatent la haute sollicitude dont Notre Auguste Grand-Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu ait Son âme, a entouré des milliers de personnes de confession juive, ayant échappé à la persécution du gouvernement de Vichy, alors allié du Nazisme.

Notre Vénéré Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa sainte Miséricorde, a perpétué, tout au long de Son Règne, cette tradition de bienveillance à l'égard des citoyens marocains de confession juive et Il s'est toujours attaché à cultiver l'esprit de coexistence et de fraternité entre tous les Marocains, qu'ils soient musulmans ou juifs.

L'Histoire rapporte également que Sa Majesté le Roi Hassan II- que Dieu ait Son âme - a pris l'initiative de recevoir, en 1985, Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, à l'occasion de la première visite jamais effectuée par le Souverain Pontife dans un pays musulman. Trente-quatre ans après cette visite historique, et à la suite d'une invitation officielle adressée au Souverain Pontife, Nous avons accueilli Sa Sainteté le Pape François en mars 2019. Ce périple papal en terre marocaine témoigne de Notre attachement aux vertus du dialogue interconfessionnel et de Notre foi dans la nécessité de mettre les efforts des autorités religieuses au service de la paix, de l'entraide et de la fraternité humaine.

Par ailleurs, depuis Notre Accession au Trône, Nous n'avons eu de cesse de renforcer l'esprit de fraternité, de coexistence, d'entraide et de cohésion entre tous les Marocains, juifs et musulmans, ces valeurs étant le socle de la civilisation marocaine. En outre, l'architecture de nos villes a ceci de profondément symbolique qu'elle dispose côte à côte mosquées, synagogues et églises. Plus qu'une exigence urbanistique, ce voisinage étroit incarne plutôt les valeurs spirituelles, humaines et civilisationnelles enracinées dans la société marocaine, ainsi que l'idéal de tolérance auquel elle est attachée.

Mesdames, Messieurs,

Si l'Islam est la religion de l'Etat, la Constitution du Maroc, quant à elle, stipule que «l'Etat garantit à tous le libre exercice des cultes». Comme Nous l'avons toujours affirmé, en tant que Roi du Maroc et Commandeur des croyants, Nous nous portons garant du libre exercice des cultes et, à ce titre, il Nous échoit d'assurer la protection des juifs et des chrétiens marocains venus d'ailleurs pour résider au Maroc.

Se prévalant de son attachement singulier à l'idéal de coexistence religieuse et de modération, le Royaume du Maroc a été naturellement parmi les premiers pays à impulser la mise en place de mécanismes internationaux, les uns dédiés au dialogue inter-civilisationnel et les autres à la lutte contre le terrorisme, le radicalisme et l'extrémisme. Tel est le cas du Forum mondial de l'Alliance des civilisations qui a tenu sa neuvième session en novembre 2022, à Fès, cette ville millénaire qui symbolise de fort belle manière la profondeur historique de notre civilisation et la coexistence religieuse qui lui est propre.

Nous avons toujours été fermement attaché à ce que le Royaume du Maroc contribue significativement à la création de ce Forum, à son organisation structurelle et à son fonctionnement régulier. Nous sommes en effet convaincu qu'il constitue un cadre idoine pour construire l'avenir, asseoir la concorde entre les civilisations et instaurer la paix et le vivre-ensemble.

Avec la même volonté résolue, le Maroc a contribué à l'émergence de nouveaux mécanismes et concourt à leur rayonnement et à la consolidation de leurs missions. Il accueille aussi leurs rencontres, à l'instar de la Conférence internationale sur le dialogue des cultures et des religions et «la Conférence sur les droits des minorités religieuses en terre d'Islam».

De plus, vous êtes parfaitement avisés du rôle décisif que le Maroc a efficacement joué dans la création et la structuration du Forum mondial de lutte contre le terrorisme. Il en a d'ailleurs assuré la présidence conjointe durant trois mandats allant de 2015 à 2022. Tout ce travail est l'expression concrète de politiques volontaristes qui découlent de nos responsabilités et de nos engagements à l'égard des composantes de la communauté internationale.

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes convaincus de l'importance de la coexistence et du dialogue et fermement attachés aux valeurs de modération et de tolérance qui nous incitent à rejeter toute forme d'intolérance, de haine et d'extrémisme. Nous sommes également persuadés de la nécessaire mise en œuvre de politiques permettant d'atteindre ces objectifs. A cet égard, au Maroc, nous sommes fiers de ce que nous avons accompli dans le domaine de gestion du champ religieux, et de la performance des institutions que Nous avons créées à cet effet, y compris celles prévues par la Constitution. C'est le cas, notamment, du Conseil supérieur des Oulémas : l'unique instance habilitée à émettre des fatwas afin de prévenir toute transgression des finalités assignées à ces avis consultatifs.

Les réalisations accomplies par les institutions d'encadrement religieux que Nous avons créées pour diffuser les valeurs de modération, de tolérance et de vivre-ensemble sont également pour Nous un motif de fierté. Outre la Rabita Mohammadia des Oulémas, l'un des partenaires clés de l'organisation de votre conférence, citons plus particulièrement l'Institut Mohammed VI de formation des imams, des morchidines et morchidates, la Fondation Mohammed VI des Oulémas africains qui est chargée de la mutualisation et de la coordination des efforts déployés par les oulémas africains pour promouvoir ces valeurs. Tout ce travail répond au devoir de solidarité et d'entraide qui Nous incombe spirituellement envers Nos frères dans les autres pays africains.

Dans le même ordre d'idées, nous devons prendre conscience qu'en réussissant à instaurer un dialogue fructueux entre les religions et les civilisations, nous répondrons à de nombreuses problématiques et à plusieurs défis menaçant l'avenir de notre planète et compromettant l'idéal du vivre-ensemble. Embarqués tous à bord du même navire, nous affrontons le même destin. Face à ces enjeux, nous devons nous représenter dès à présent comment sera le monde que nous souhaitons léguer aux générations futures. Telle est la responsabilité des parlements, des institutions

religieuses, des élites intellectuelles, des gouvernements, de la société civile et de la presse.

En conclusion, Nous vous réitérons nos souhaits de bienvenue dans votre deuxième pays, le Maroc, terre de tolérance, de coexistence, de diversité et de fraternité, et carrefour de rencontres fécondes au cours desquelles des questions majeures sont abordées dans l'intérêt de l'Humanité et au service de son avenir. Nous vous souhaitons enfin plein succès dans vos travaux.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh».